

LA TRIBUNE LIBRE

Mai - Juin 2012

#46

EDITO Génération Y : la fin d'un mythe ?

Depuis la conférence du sociologue Louis Chauvel sur le destin des générations, la fracture entre les générations a suscité du débat à l'Institut Kervégan. La littérature managériale a en parallèle souvent mis en avant une « génération Y » qu'il fallait tenter de comprendre pour éviter les dysfonctionnements en entreprise.

Les relations entre les générations sont à la fois un sujet de société et un enjeu pour l'entreprise. Un groupe de travail s'est formé autour de cette problématique à l'Institut Kervégan, réunissant une trentaine de personnes, issues du monde de l'entreprise, des services publics et de la recherche. L'objectif est d'étudier précisément les relations à l'œuvre dans les organisations entre trois générations : celles qu'on appelle les « Y », les « X » et les « baby boomers ». Notre approche est toujours la même : croiser les analyses et les réflexions entre disciplines, professions, et générations. Dans un premier temps nous avons réalisé une enquête quantitative avec le concours des étudiants en master 2 communication et medias de Sciences'Com. Le questionnement portait sur les relations

intergénérationnelles dans le monde du travail à travers plusieurs niveaux : l'image du travail et de l'entreprise ; les pratiques et conditions d'exercice du métier ; les attentes dans la relation avec le management. Or, à partir d'un échantillon de plus de 1000 réponses à notre questionnaire¹, il n'en sort aucune confirmation d'un clivage entre les représentations des plus jeunes et des plus anciens. L'âge n'est pas perçu comme un facteur de discordance, il pourrait cependant le devenir dans certains contextes de précarité ou vulnérabilité.

Le choc des générations qui fait presse est loin d'être évident. Des travaux comme ceux de Jean Pralong² professeur à la Rouen Business School vont aussi dans ce sens.

Nous décidons d'aller plus loin dans cette réflexion : d'abord par une enquête qualitative auprès des salariés et par l'audition des responsables ressources humaines et responsables d'entreprises du territoire régional³. Ces deux axes de travail sont en cours actuellement. Tous les éléments qui ressortiront de ces approches seront

analysés dans le cadre de notre groupe de travail.

Nous souhaitons impliquer tous les acteurs et citoyens dans cette réflexion des relations entre générations et prochainement nous proposerons une plateforme numérique collaborative qui centralisera toutes nos analyses, enquêtes et auditions. Chacun pourra y trouver des informations, des ressources et des recommandations, comme autant d'outils d'aide au management des ressources humaines. Ce « generationLab », site internet dédié à l'intergénérationnel aura vocation à recueillir des témoignages, des interviews, des portraits d'acteurs de la société civile, mais aussi à solliciter un échange d'analyse et de pratiques avec nos voisins européens.

N'hésitez pas à nous contacter, si vous souhaitez en savoir plus sur ces travaux, ou faire partager vos pratiques ou expériences sur ces sujets.

Stéphanie RABAUD
Directrice générale IK

¹ Voir la présentation détaillée de l'enquête sur www.institut-kervegan.com / rubrique Ateliers en cours

² Voir le blog de Jean Pralong : www.nouvelles-carrieres.fr

³ Enquête sociologique de type qualitatif auprès des salariés (ouvriers, employés)

>>> TL n°46 - mai/juin 2012

La Tribune Libre est une publication de l'Institut Kervégan.

Directrice de la rédaction :

Stéphanie Rabaud

stephanie.rabaud@institut-kervegan.com

Réalisation :

Aurore Vuillemin

aurore.vuillemin@institut-kervegan.com



Institut Kervégan

42 Bis Rue Fouré - 44 000 Nantes

Tél. 02 40 12 41 41

info@institut-kervegan.com - www.institut-kervegan.com

DES COMMUNES, POUR QUELLES COMPETENCES ?

Article de **Gwenaël BODIN** en réponse au texte « Un mille feuille + » de **Jean NEUILLY** publié dans la Tribune Libre n°45 de janvier 2012 (à relire sur www.institut-kervegan.com / rubrique Tribune libre)

La réforme des collectivités territoriales initiée à partir de 2010 est actuellement connue et reconnue essentiellement pour son processus de révision des cartes de coopérations intercommunales. 10 EPCI de Loire-Atlantique devraient fusionner dans les prochaines années et vont voir leur périmètre (géographique et de compétences) évoluer. En parallèle, l'évolution des règles de financement des collectivités et de leur action (introduction du coefficient d'intégration fiscale) renforce le rôle des communautés de communes et induit, à terme, un affaiblissement des communes.

La commune est aujourd'hui considérée par beaucoup comme un échelon de proximité démocratique. Toutefois, au regard de ses moyens financiers, elle est de plus en plus éloignée des projets de territoire

(équipements structurants, services à la personne...).

Une commune rurale, à l'exception du financement de l'assainissement collectif et des charges de fonctionnement (actes administratifs, etc.), n'a que très peu de moyen d'action pour accompagner l'évolution de son territoire et le rendre plus attractif (améliorer la qualité de vie, créer de nouveaux services...). De plus, certaines compétences aujourd'hui majoritairement dévolues aux communes ne peuvent être que très difficilement mises en œuvre à une échelle communale, voir intercommunale : urbanisme, transports collectifs, santé...

La situation de nos communes, au regard de leur compétences et de leurs moyens financiers, doit nous conduire à réfléchir à leur futur et aux rôles qu'elles pourront encore jouer à l'avenir.

Pour répondre à l'ensemble des attentes des français et être au plus près de leurs préoccupations, il semble nécessaire de repenser nos territoires et nos politiques publiques locales, en s'appuyant non pas sur des limites administratives comme cela peut être le cas aujourd'hui mais sur des bassins de vie et sur des territoires de projets.

En accompagnant le développement de territoires de projets et en renforçant les compétences des collectivités territoriales, nous offrirons à l'ensemble des citoyens des territoires adaptés à leur aspiration et à leurs besoins quotidiens.

C'est aussi cela «penser local, agir global».

par Gwenaël BODIN

FEED BACK | FORUM «Un printemps de l'information pour notre bien commun ?»

Le traitement de l'information, de sa fabrication à sa diffusion et sa réception par le citoyen est un sujet central pour un think tank comme l'Institut Kervégan : c'est un rouage de la démocratie. Nous avons donc répondu favorablement à la proposition d'Europe Créative et son Président Rémy Degoul, de co-organiser à Nantes un Forum des médias avec des acteurs majeurs du journalisme. Nous vous livrons le regard qu'en a porté **Morgane Gaulon-Brain**, spécialiste en management des médias et partenaire freelance pour EverydataLab, agence de conseils et de tendances dédiée aux nouveaux médias.

La presse en question : déontologie et qualité de l'information passées au crible

En ce moment, je ne peux que constater la vague d'événements consacrés au questionnement des pratiques journalistiques françaises. De tels exercices ne sont pourtant pas coutumiers dans le monde des médias, tant la noblesse de la profession semble souvent aveugler ses acteurs et rendre inacceptable toute critique. L'examen du système médiatique paraît habituellement cantonné aux sphères des universitaires et des sociologues, voire restreint à des voix discordantes de militants étiquetés « gauche radicale ». Que se passe-t-il ? La période électorale est-elle propice à la mise à l'agenda des problématiques déontologique et qualitative des médias ? La croissance de la défiance des citoyens envers l'information atteint-elle un tel point de non retour qui justifierait qu'il soit temps de s'en préoccuper ? Le climat de crise est-il en cause ? Une chose est sûre, les faiseurs d'information prennent conscience que leur profession ne fait sens que si elle répond aux exigences du public. Et ça c'est nouveau : la présence

d'acteurs des médias pour questionner leurs pratiques professionnelles relèverait presque d'une révolution...

Nantes le 29 mars, à l'initiative de deux think tanks citoyens – l'Institut Kervégan et Europe Créative, cinq acteurs du monde des médias ont été réunis pour tenter de répondre à la question « un printemps de l'information pour notre bien commun ? ». Cet événement a été introduit par la formule d'un des invités – Yves Agnès – « le journalisme est un combat », subtile référence au titre *Combat né* de la Résistance et réputé pour avoir notamment accueilli la plume d'Albert Camus. D'ailleurs, les quatre commandements de ce dernier, tirés de son « manifeste pour un journalisme libre » (redécouvert il y a peu) ont été cités : lucidité, refus, ironie, obstination. Je vais m'attarder sur cette conférence au travers de cinq thématiques, compte tenu de la diversité des intervenants et de la complémentarité de leurs propos. Mais surtout parce que c'était rafraîchissant rassurant d'entendre des acteurs du mon-

de des médias conscients du fait que le système dans lequel ils évoluent n'est pas parfait.

Journalisme, éthique et déontologie

Yves Agnès, ancien Rédacteur en chef au Monde et Président de l'APCP (Association de Préfiguration d'un Conseil de Presse) a expliqué que ce groupe s'était formé en 2006 en réaction aux dysfonctionnements et dérives des médias : « le mal-journalisme est un problème pour la démocratie et c'est un mal plus Français qu'international ». Pour l'illustrer, il a évoqué la hausse de 48 % des cas traités par le CSA (la seule instance de régulation de l'audiovisuel) en 2011 par rapport à l'année précédente. Yves Agnès est rapidement revenu sur les « grands dérapages » médiatiques, générant les premières prises de conscience dans les années 1980-1990. Mais, il a déploré que celles-ci ne génèrent que de « petites avancées », comme des chartes internes et l'institution de médiateurs. Un des objectifs visés par l'APCP est donc



qu'un « droit des citoyens à une information libre, honnête et pluraliste » soit inscrit dans la Constitution française, afin d'affirmer la responsabilité des journalistes à l'égard de leur public. Pour l'APCP, l'enjeu est juridique, il ferait écho aux articles 10 et 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, proclamant la liberté d'opinion et la liberté d'expression.

Mais si le « droit des citoyens à une information libre, honnête et pluraliste » a une valeur constitutionnelle, cela ne peut suffire. En effet, proclamer un droit ça fait toujours bien, mais prévoir des dispositifs pour en garantir le respect est nécessaire. C'est pourquoi, une instance pouvant contrôler et sanctionner les médias devrait naître d'un tel processus. C'est le modèle du Conseil de presse, organe de régulation, dont le pionnier est né en Suède en 1916. Cela permettrait de combler le vide structurel de la profession journalistique. Les réflexions autour d'une instance de médiation entre la presse et ses lecteurs ne datent pas d'hier. Elles sont indissociables de l'adoption d'une charte commune (à portée contraignante) par l'ensemble des représentants de la profession. Le dernier échec en date pour instituer un code de déontologie remonte à la Commission Frappat, constituée suite aux Etats Généraux de la presse écrite en 2008.

En déplorant les problèmes de gestion et le manque d'innovations du secteur de la presse, Yves Agnès m'a impressionnée par sa lucidité, parce que son discours n'est pas monnaie courante dans le secteur.

Modèles économiques en mutation

Pour sa part, Renaud Dély, Directeur de la rédaction du Nouvel Observateur est intervenu pour évoquer le challenge que doivent relever les éditeurs, à savoir la redéfinition de leur business model.

Selon lui, « la première menace qui pèse sur le journalisme aujourd'hui c'est l'économie ». La crise structurelle a été mentionnée, avec les exemples de victimes récentes que sont France Soir et La Tribune, voyant la disparition de leur version print. Une étude d'Erwann Gaucher sur les bilans OJD et Audipresse attire l'attention sur cette crise que traverse le print : « globalement, la presse papier voit sa diffusion payée reculer de 2,26 % entre 2010 et 2011, toutes familles confondues. Un résultat d'autant plus inquiétant que cela fait 10 ans que cela dure et que ce voyant là est à la baisse. (...) »

A ce sujet, Renaud Dély a insisté sur l'atout que représentaient les grands actionnaires pour les médias : « au Nouvel Observateur, on a la chance d'avoir un actionnaire riche qui aime la presse et qui investit ». Outre

cet hebdomadaire, Claude Perdriel possède également Challenges et vient d'acquérir fin 2011 le pure player Rue89. Il était notamment candidat à la reprise du Monde en 2010. Les exemples de ce type ne manquent d'ailleurs pas : Dassault, LVMH, etc.

Renaud Dély a ensuite insisté sur l'enjeu de la diversification des revenus des entreprises de presse, pour faire face à la chute des recettes traditionnelles issues de la vente aux lecteurs et aux annonceurs : « le journal doit devenir une entreprise multimédia ». Il a évoqué la tenue des « Journées de Nantes » en janvier dernier, sur le modèle des forums gratuits. Autre nouveauté : le lancement « d'Obsession », supplément lifestyle diffusé gratuitement le dernier jeudi de chaque mois avec l'hebdomadaire. Sur le web, le groupe développe l'information et les services pratiques (santé, beauté, luxe, loisirs), pourvoyeurs d'audience. Pour ce qui est du print, Le Directeur de la rédaction du Nouvel Obs n'a pas manqué de déplorer le dilemme entre image du titre et attraction des acheteurs en kiosque. En effet, le journal peine parfois à rendre attrayants des sujets d'actualité peu vendeurs, à l'image de la crise, etc. Enfin, au sujet de « la génération à venir », Renaud Dély a abordé l'enjeu de l'adaptation aux usagers à travers les questions de gratuité, de pratiques numériques et d'éducation aux médias.

Place de la thématique européenne dans l'information

Véronique Auger, Rédactrice en chef Europe à la rédaction nationale de France 3, productrice et présentatrice de l'émission Avenue de l'Europe, a approfondi le point évoqué par Renaud Dély relatif à l'attractivité ou non de certains sujets. L'Europe est un exemple révélateur d'actualité peu prisée. En bref, « l'Europe, ça fait chier tout le monde ! ». Vous pourriez être surpris à la lecture de ce constat, au vu des sujets traitant de la crise traversée par la zone Euro, du sauvetage de la Grèce, etc. Et pourtant, Véronique Auger a été catégorique à ce sujet : « avec la crise, on a été condamné à parler de l'Europe, mais mal d'ailleurs ». Elle nous a raconté sa bataille pour parvenir à monter son émission. En dix ans, elle n'est parvenue à faire progresser son temps d'antenne que de 6 mn 56 à 16 mn, alors qu'elle touche une cible spécifique et peu courante par rapport à une telle thématique : une majorité de femmes, CSP – de plus de 50 ans habitant dans les petites villes. Le manque d'ouverture sur le monde de la France y est pour beaucoup selon elle, d'où son choix d'aborder chaque semaine « un thème de l'actualité des 27 pays de l'Union Européenne ».

Véronique Auger a manié anecdotes et

ironie avec une telle aisance que je pourrais presque affirmer qu'elle est parvenue à convaincre l'ensemble de son auditoire que l'Europe était un sujet passionnant ! Mais cela ne l'a pas empêché de rappeler les lacunes de l'enseignement : « la télévision ne peut éduquer les gens sur l'Europe ». D'autre part, l'horreur du libéralisme et le sentiment que le cœur de l'Europe c'est Bruxelles, contribuent à miner les perceptions communes de ce sujet. Enfin, sa critique s'est achevée sur « une télévision dirigée par les présentateurs » au sens où l'époque où les chefs de rubrique spécialisés venaient sur le plateau le temps d'interviewer les invités est bel et bien révolue.

Véronique Auger nous a offert un aperçu du traitement de l'actualité européenne par les médias français, en ne manquant pas de se faire le relai de critiques sur sa profession. Cela étant, lors des échanges avec le public, elle a semblé davantage défendre le corps journalistique. Cette posture reposait sur le souhait de contester les « généralisations abusives » et l'« idéalisation du passé ». Ce pseudo revirement m'a d'abord un peu surprise. Mais au vu des témoignages et discussions en cours, ce recadrage était nécessaire : sans quoi la soirée aurait probablement laissé ancré le souvenir du « tous pourris »...

Journalisme et liberté d'expression

Zineb El Rhazoui, journaliste-blogueuse a été contrainte de s'exiler, victime de son militantisme en faveur de la démocratie et de la liberté de la presse au Maroc ; elle est cofondatrice de MALI (Mouvement Alternatif pour les Libertés Individuelles). Elle a eu la chance de bénéficier du programme ICORN (International Cities of Refuge Network) et d'être accueillie en Slovénie. Elle nous a raconté son parcours du combattant pour exercer sa profession de journaliste, aujourd'hui blogueuse (un choix par défaut). Son expérience a commencé lors de la période d'interrègne entre Hassen II et Mohammed VI, avec la création en 1997 du Journal indépendant L'Hebdomadaire. Mais le titre a souffert à force de traiter « des dossiers qui fâchent » (le Sahara occidental par exemple) et de se rendre coupable d'actes « d'irrévérence » (par exemple pour ne pas apposer l'expression « sa majesté le Roi [nom] que Dieu le glorifie » lors de l'évocation du souverain marocain). Avec ses collègues journalistes, elle a vécu « la diffamation » et des arrestations ; le journal a tenté de survivre malgré la perte de ses annonceurs, autant de mesures qui ont entraîné sa disparition. Zined El Rhazoui a qualifié les années 2009-2010 de « période de deuil pour la presse indépendante née lors de



l'interrègne », à tel point que la corruption et l'emprise du politique sur l'information feraient désormais de la presse marocaine « un corps gangrené par la corruption ». L'encadrement de la presse passe aussi par la condamnation des fixeurs marocains, tentant d'aider les journalistes européens dans leurs investigations.

Forte de son militantisme démocratique, Zineb El Rhazoui n'a pas caché sa déception sur la position de la France envers le Maroc : « ce que la Slovaquie a fait pour mon compagnon et moi, la France ne l'aurait pas fait car elle considère le Maroc comme une démocratie ». Pour la journaliste, la réforme constitutionnelle de 2011 n'est qu'un cache-misère, adopté à la va-vite pour calmer les envies de démocratie (réforme qui a cependant reçu le soutien du gouvernement français). Plus globalement, Zineb El Rhazoui a été catégorique pour évoquer les liens « tentaculaires » entre la France et le Maroc, qui a obtenu tardivement son indépendance en 1956 : intérêts économiques, financiers, politiques, etc. Pour ce qui est des rapports entretenus entre les journalistes indépendants marocains et leurs pairs français, rassurez-vous, le tableau n'a pas toujours été aussi obscur. Les correspondants français au Maroc ont un temps apporté « une bouffée d'oxygène », l'AFP a en particulier été présentée comme « un bastion de résistance ». Mais depuis quelques années « le Maroc est devenu la quintessence du malaise de la presse française ! ». Pour Zineb El Rhazoui, le traitement de l'actualité marocaine par les médias français est contestable : alors que les sujets sur les palaces de Marrakech ou sur les succès économiques des entrepreneurs fleurissent, « le printemps marocain est passé sous silence », « la France ne s'intéresse pas à ce qui se passe chez nous ».

Au vu de ces éléments, il n'est guère surprenant que la journaliste nous ait présenté sa vision d'une presse française « corrompue », pour un pays s'autoproclamant chef de file des démocraties et patrie des droits de l'homme.

Au cours des discussions, Zineb El Rhazoui a précisé que certains journalistes français ne laissent pas de côté leur déontologie lorsqu'ils traitent du Maroc, à l'image de Joseph Tual de France 3 « un des derniers à parler vraiment du Maroc ». Mais la question des connivences entre pouvoirs financiers, politiques et industriels a aussi été soulevée à ce propos comme une menace pour l'indépendance des journalistes.

Information comme bien commun ?

Frédéric Sultan, membre de l'association VECAM (Réflexion et action pour l'Internet citoyen) a questionné l'affirmation d'Yves Agnès, selon laquelle l'information ne serait « pas seulement un produit marchand mais un bien commun ». En effet, selon lui la notion de bien commun renvoie à « une ressource vitale pour une communauté (au sens large) gérée par elle-même de manière participative ». De plus, le bien commun suppose un usage équitable de cette ressource, sans accaparement, d'où les questions de propriété et de gouvernance de son partage. Pour lui, la pluralité des formes d'organisation existantes aujourd'hui induisent un renouveau du bien commun : une diversité liée à la participation et aux médias contributifs.

Frédéric Sultan a cité en exemple le Bondy Blog, créé par des journalistes suisses pendant les émeutes de banlieues en 2005, avant d'être transmis à des habitants qui se le sont réapproprié et l'alimentent depuis. Wikipédia a aussi été mentionné

pour sa gratuité, son modèle contributif et son ambition de partage des connaissances. Enfin, WikiLeaks a été survolé pour souligner sa fonction de lanceur d'alerte. Sa dimension innovante a été évoquée à travers ses interactions avec certains médias traditionnels qui ont travaillé sur les câbles diplomatiques, analysé et transmis les informations au public. Frédéric Sultan a conclu sur l'idée que des alliances entre les médias et la société civile étaient à construire et à approfondir, un défi allant bien au-delà de la simple interaction passant par l'ouverture et la modération des commentaires aux articles.

par Morgane Gaulon-Brain

www.everydatalab.com

* A lire : compte rendu intégral du forum des médias : www.institut-kervegan.com / rubrique publications

A noter

Emission radio



RÉSERVOIR D'IDÉES
sur Euradionantes
101.3 fm

Ré-écouter l'ensemble des émissions sur :

www.institut-kervegan.com / Réserve d'idées



DÉBAT - Prochainement

Avec : **Lionel Zinsou**

« Les enjeux de la coopération sino africaine »



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Mardi 19 juin 2012

19h00

Au siège de l'Institut Kervegan

FOCUS | Portraits d'adhérents

Martin HOLSTEIN,



J'ai commencé par travailler sept ans au Secrétariat général des affaires européennes à Paris, sur les questions d'environnement. Aujourd'hui je travaille pour la Région Pays de la Loire, sur le soutien à la recherche scientifique.

Depuis mon arrivée dans la région il y a quelques années, j'entends parler de l'institut Kervegan comme du think tank nantais. J'ai décidé de le rejoindre par goût pour la réflexion et la discussion. Je pense y trouver des débats éclairés sur des sujets variés, avec des participants venant d'horizons divers. Je participerai avec intérêt à l'échange d'idées, en espérant contribuer à l'intérêt général.

Gaël LE GAC,



Après avoir été créateur et chef d'entreprise pendant 10 ans sur l'agglomération nantaise (Satori billetterie), je suis aujourd'hui sur plusieurs fronts : la recherche en sciences politiques, l'investissement et l'accompagnement d'entreprises innovantes dans les NTIC sur Nantes.

Je souhaite aujourd'hui intensifier mon engagement dans les affaires de la cité. Rejoindre l'Institut Kervegan me semble donc une démarche naturelle et logique. J'imagine pouvoir apporter ma petite pierre à l'édifice.

Je suis membre de l'association ABAB et du fonds Nantes Atlantique Innovation.

VOS REACTIONS >> PLUS D'INFOS >>
CONTACT@INSTITUT-KERVEGAN.COM

02 40 12 41 41 >> 42 BIS RUE FOURE - NANTES
WWW.INSTITUT-KERVEGAN.COM

